



ARTISANS BATISSEURS EN PIERRES SECHES (ABPS)

Association loi 1901

Enregistrée sous le numéro : 91 48 00226 48

Auprès du préfet de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée



Formation expérimentale

CQP N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche »

Ecole professionnelle de la pierre sèche à l'Espinas en Cévennes

Dates de la formation : du lundi 06 août au vendredi 16 novembre 2018.

Financement : Prise en charge du coût de la formation dans le cadre du programme « Expérimentation Recherche et Innovation » (ERI) de la Région Occitanie.

Public concerné : Demandeurs et demandeuses d'emploi.

Pré requis : Personnes ayant déjà obtenu le CQP N2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche », suivi par une expérience professionnelle après la qualification.

Effectif : 6 stagiaires

Durée en heures par stagiaire :

Total : 511 heures : Centre : 441 heures et Entreprise : 70 heures (2 semaines / 10 jours)

Objectifs de la formation :

- Faire acquérir aux stagiaires les connaissances théoriques, pratiques et techniques nécessaires pour la construction et la restauration des ouvrages complexes en pierre sèche.
- Approfondir les connaissances des stagiaires concernant les qualités environnementales, techniques, esthétiques et patrimoniales apportées par le bâti en pierre sèche.
- Apporter des compétences aux stagiaires pour l'évaluation qualitative et quantitative des ouvrages en pierre sèche, ainsi que d'autonomie et responsabilité sur le chantier.
- Préparer les stagiaires à l'épreuve du Certificat de Qualification Professionnelle N3 « Compagnon professionnel en pierre sèche ».

Méthodes pédagogiques : La formation est conçue de façon à mélanger des travaux pratiques et techniques avec le schiste, le calcaire, le granit et le grès à l'atelier de l'Ecole professionnelle de la pierre sèche, et des interventions théoriques spécifiques (l'étude du sol, la mécanique des murs, le descriptif qualitatif et quantitatif...). Un module certifiant de montage, démontage et réception d'échafaudage est aussi inclus dans la formation.

Rémunération : Les stagiaires pourront bénéficier d'une rémunération de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée dans le cadre de la formation professionnelle continue selon les conditions de la Région.

Chaque candidat doit se renseigner auprès de son prescripteur afin de connaître ses possibilités de rémunération.

Reconnaissance en fin de formation (si le niveau est obtenu à l'épreuve) :

Certificat de Qualification Professionnelle Niveau 3 « Compagnon professionnel en pierre sèche »

Candidature : CV et lettre de motivation à déposer au bureau ABPS.

Les candidat(e)s doivent être orienté(e)s par les prescripteurs régionaux habilités par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (le Pôle Emploi ou la Mission Locale...).

Pour toute information complémentaire :

Association ABPS L'Espinas 48160 Ventalon en Cévennes (Saint Andéol de Clerguemort)

Tél : 04 66 32 58 47 / E-mail : cathieoneill@abps.fr / Site web : www.pierreseche.fr

ABPS, Association loi 1901,

L'Espinas, Saint Andéol de Clerguemort, 48160 Ventalon en Cévennes

N° SIRET 44982942300044 APE : 8559A